

Commission Spectacle Vivant du 22 avril 2026

Compte-rendu

**Rappel : toutes les conversations des commissions du SPI
sont réservées aux adhérent·es et restent confidentielles**

Ordre du Jour

- CNC - Préparation du RV avec Bambou Nguyen
- Commission Boutron - Concertation SV : Création d'un nouveau droit voisin
- Hyperdistribution (FTV sur Prime, Arte sur YouTube etc....) & vos rapports aux talents/agents/majors/producteurs/tourneurs de spectacle...
- Engagements Diffuseurs / Coproductions - tour de table
- Point divers & rappel du calendrier SPI

CNC – Préparation du RV avec Bambou Nguyen

Le SPI a rencontré à l'automne dernier en petit comité, Bambou Nguyen, cheffe du service des adaptations audiovisuelles de spectacles vivants du CNC. A ce moment-là, le CNC n'était pas en mesure de communiquer tous les chiffres de bilan 2025 et perspectives 2026.

Étant donné qu'Amélie Leenhardt et Alice Delalande, Directrice et Directrice adjointe de l'audiovisuel, avaient émis le souhait de mieux saisir les enjeux du métier de producteur de captations de spectacles, la commission décide de les accueillir prochainement au SPI, ainsi que Bambou Nguyen, pour échanger sur le métier et évoquer les sujets d'actualité. Une réunion en amont sera organisée afin de préparer cette rencontre et remonter les questions.

Mission Boutron – Partage de la valeur des captations audiovisuelles

Précision : la lettre de mission de la concertation visait uniquement le spectacle vivant musical.

Après 4 réunions, la mission a proposé un texte de modification du code de la propriété intellectuelle. Pourtant, une majorité de personnes présentes à cette concertation sont opposées au texte. Les producteurs, auteurs et interprètes ne peuvent que le rejeter car son application pourrait bloquer toute captation.

La proposition émane principalement de deux syndicats : la Scène Indépendante et Ekhoscène.

Pour les producteurs de spectacle, la création d'un nouveau droit voisin constitue une défense face à la prolifération de la mise en ligne illégale des spectacles sur les réseaux sociaux (où l'on retrouve parfois l'entièreté d'un concert). Il faut préciser que les labels disques ont la possibilité d'interdire ce genre de diffusion sur YouTube.

Deux réunions supplémentaires sont prévues.

Le SNEP (Syndicat National de l'Édition Phonographique) souhaite rencontrer le SPI et l'Usipa pour discuter.

- Le SPI ainsi que l'USIPA et le SPECT étaient d'accord pour proposer la mise en place d'une charte de bonnes pratiques. Nous pourrions également envisager l'option d'un accord interprofessionnel en cas de proposition de la mission. Les adhérents présents à la commission approuvent cette proposition.

Pour appuyer la position des producteurs de captations de spectacles, notamment sur la preuve de l'augmentation des coûts de production, Sébastien Meunier, chargé de missions et d'études au SPI, rappelle qu'un sondage est en cours sur le sujet.

A ce jour, on relève entre autres que :

- Les tournages en 4K font augmenter les budgets
- Les tarifs SNCF pour les déplacements ont augmenté de 10 à 25 %
- La location de matériel a augmenté de 20 à 40 %
- L'obligation de tourner deux prises augmente le budget

Sans compter le fait que les financements des diffuseurs sont à la baisse, ce qui a été rappelé à maintes reprises à la concertation.

Hyperdistribution

Face à l'hyperdistribution (TF1 sur Netflix – FTV sur Amazon et bientôt sur YouTube), le SPI demande aux adhérents s'ils ont des retours ou des demandes particulières de la part des artistes ou des labels :

- Il faut prévoir ce mode de distribution dans les contrats avec les artistes qui risquent de bloquer les droits (les artistes ne voient pas cela d'un bon œil)
- Les artistes sont très présents sur les réseaux sociaux et souhaitent généralement gérer leurs réseaux eux-mêmes. Les négociations risquent d'être compliquées.
- En musique classique, Radio France ou La Philharmonie de Paris exigent souvent des droits pour leurs propres sites (mais les audiences sont faibles).
- Les co-financements et co-diffusions seront de plus en plus difficiles.

- YouTube pose un problème particulier car la durée de diffusion est plus longue que sur les autres réseaux sociaux
 - o A propos de la distribution de France TV sur YouTube, le sujet sera abordé au cours d'une réunion qui se tiendra fin mai, dans le cadre de la renégociation de l'accord sur l'engagement dans les œuvres patrimoniales audiovisuelles dans les offres de FTV de l'été 2024.
- Il est impossible d'interdire les diffusions sur les réseaux sociaux, mais là aussi, une négociation est nécessaire.

Divers

Concentration

Avec l'achat récent de l'Accord Arena - La Défense par Live Nation, les inquiétudes sont grandissantes sur la concentration d'un groupe qui centralise artistes, salles, billetterie...

- Si vous avez connaissance ou souhaitez soulever un cas particulier sur le sujet, vous pouvez contacter les salariées du SPI qui coordonnent le Groupe de travail « Liberté de création » :
 - o Marion Golléty, Déléguée cinéma mgollety@lespi.org
 - o Valentine Cottinet, Déléguée animation et court-métrage vcottinet@lespi.org

RNPP

Après sondage auprès de nos adhérents, il s'avère que la réédition de comptes est un sujet délicat et très important en spectacle vivant compte tenu du nombre de personnes concernées et de la durée des droits.

- Le SPI propose une masterclass le 4 juin avec Irad Sachs, Consultant et ex producteur chez CPB Films qui a participé aux négociations des accords-transparence. Un point sur les logiciels de traitement sera également à l'ordre du jour.

Calendrier (voir les invitations qui seront envoyées par mail)

6 mai – rencontre Unifrance

20 mai – rencontre Public Sénat

4 juin – RNPP

10 juin – commission Spectacle vivant

15 juin – Table ronde SPI /MediaClub sur la mesure d'audiences à l'heure de l'hyperdistribution